



# CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S DE NGUENYYEL

---

**Observatoire des Camps de Réfugié-e-s**  
**Pôle Étude et Recensement des camps**  
Zone Afrique

NAFA Camélia  
Septembre 2022

  
**L'OBSERVATOIRE**  
des camps de réfugiés

PHOTO ©: UNICEF ETHIOPIA / FLICKR



# CAMP DE NGUENYYIEL

Localisation du camp

## **CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP**

Population accueillie

Dynamique démographique

## **RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE**

La législation

Intervention de l'Etat dans la gestion des camps

L'Etat et les ONG

## **LA GESTION DU CAMP**

Les gestionnaires du camp

Les services assurés dans le camp

## **ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS**

Santé et nutrition

Situation des personnes vulnérables

Accès au travail et droit de circulation

Sécurité et droits de l'Homme

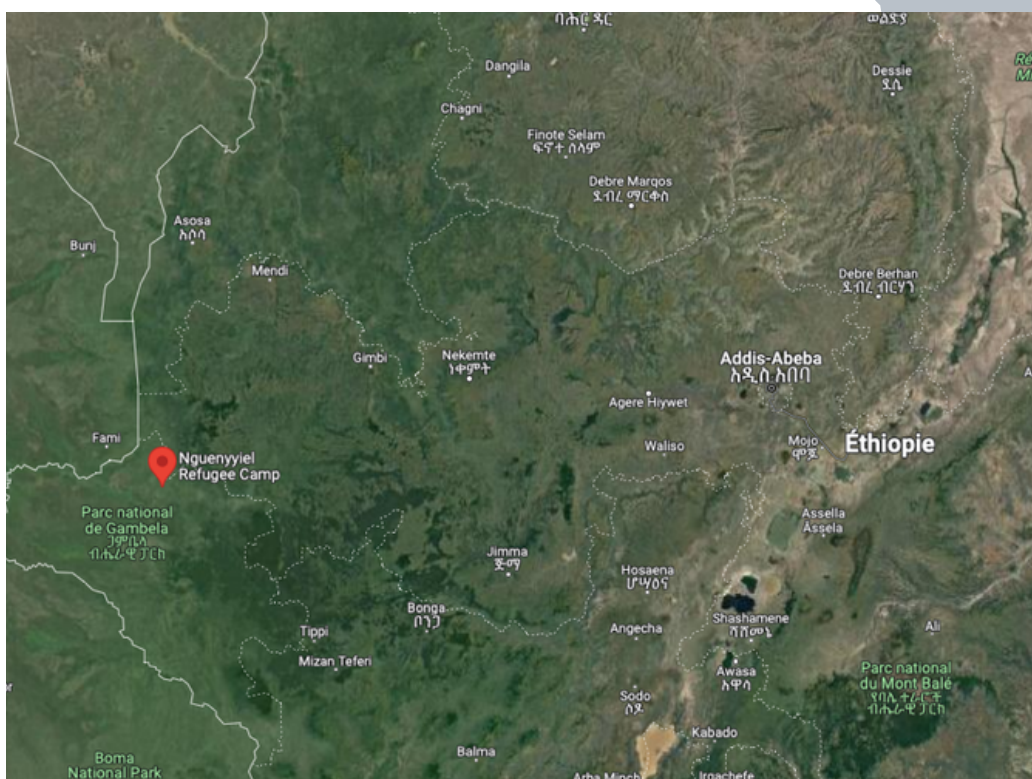
## **SOURCES ET RÉFÉRENCES**

# Localisation du camp de NGUENYYEL



LE CAMP DE NGUENYYEL SE SITUE :

- En Éthiopie dans la région de Région de Gambela à la frontière du Sud-Soudan
- 8.3091238 Nord, 34.323683 Est



SOURCE: GOOGLE MAPS

# CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

## CONTEXTE DE CRÉATION DU CAMP

L'Ethiopie a subi de longue période de famine. Toutefois, cet État a toujours été une terre d'accueil. L'Ethiopie ouvre ses frontières aux réfugiés provenant de 24 pays différents, majoritairement frontaliers, tels que le Sud Soudan, la Somalie, l'Érythrée et le Soudan[1].

En 2015, l'ONU annonçait que l'Ethiopie était le pays d'Afrique accueillant le plus de réfugié-e-s avec près de **820 000 personnes recensées**[2]. Des centaines de milliers de Sud Soudanais et de Somaliens sont pris en charge dans des camps devenus de véritables villes. Mais c'est l'afflux massif de Sud-Soudanais qui fait désormais de l'Ethiopie le pays africain hébergeant le plus de réfugié-e-s[3].

Gambela est l'un des neufs Etats-régions d'Ethiopie, situé à la frontière du Sud Soudan[4]. Cette région accueille 7 camps identifiés avec un total de **405 000 personnes**. Les principaux points d'entrés dans le pays vers cette région sont Akobo (lieu d'accueil temporaire), Burbiey (site de transit) et Pagak (centre d'accueil et d'enregistrement temporaire)[5].

**Créé en 2016, le camp de Nguennyiel est le plus récent et pourtant le plus grand camp de la région de Gambela.** Il s'agit d'un nouveau camp de réfugié-e-s doté d'une capacité initiale d'accueil de **50 000 personnes**, les camps de la région Tierkidi, Jewi et Kule étant complets[6]. Il a vu le jour dans un contexte d'urgence pour accueillir l'afflux massif de ressortissants sud soudanais fuyant la guerre civile[7]. -

Le Sud Soudan est un pays frontalier de l'Ethiopie, à l'ouest de celui-ci, et le plus jeune pays du monde, depuis son indépendance le 9 juillet 2011[8]. Mais depuis, le Sud Soudan n'a jamais connu une période de paix, la guerre civile qui fait rage depuis fin 2013 a engendré le déplacement de plus de **4 millions de personnes et la mort de plus de 400 000 civils**[9]. Seuls 422 240 personnes ont réussi à fuir vers l'Ethiopie (mai 2019)[10].

C'est dans ce contexte que la création du camp de Nguennyiel a été initiée par le Gouvernement Ethiope avec la collaboration du Haut-Commissariat des Réfugiés face à l'ampleur de l'afflux des réfugié-e-s sud-soudanais[11]. Organisations non-gouvernementales (ONG), acteurs locaux et internationaux interviennent dans le but d'organiser et gérer au mieux l'accueil des réfugié-e-s au sein de la structure d'accueil d'urgence qui a aujourd'hui 5 ans.

“  
**En 2015, l'ONU annonçait que l'Ethiopie était le pays d'Afrique accueillant le plus de réfugiés avec près de 820 000 personnes recensées.**  
”

# LA POPULATION ACCUEILLIE

| NATIONALITÉ PRÉSENTE DANS LE CAMP :



**Le camp est composé exclusivement de personnes du Soudan du Sud**

| DÉMOGRAPHIE :

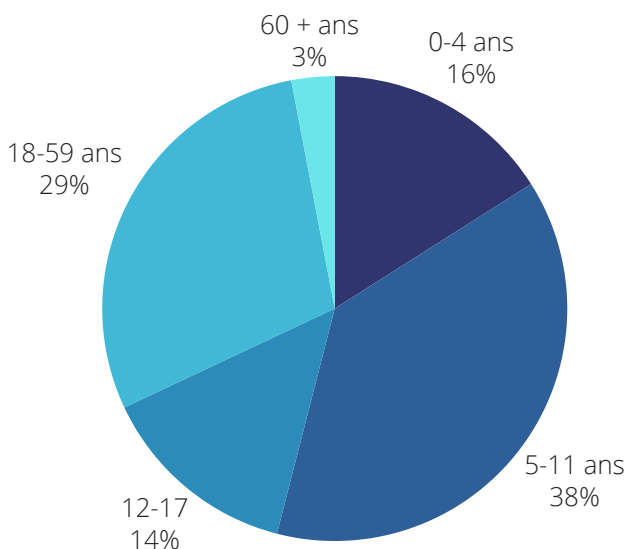


51% des réfugié-e-s sont des femmes



49% des réfugié-e-s sont des hommes

## Répartition de la population du camp de Nguennyiel [17]



Au 31 août 2021, il y avait 377 190 sud soudanais réfugié-e-s en Ethiopie[12], dont 92% étaient situés dans la région de Gambella[13].

Le camp de Nguennyiel a été créé avec une capacité initiale d'accueil de 50 000 personnes. **En octobre 2019, le HCR comptabilisait 82 826 Sud-Soudanais accueillis au sein du camp[14].** Alors qu'en mai, la structure recensait déjà 74 095 réfugié-e-s[15], soit près de 8 731 arrivées en l'espace de cinq mois.

Les dernières données de mai 2020 indiquent à peu près le même nombre de personnes dans le camp (**82 744**)[16].

## Dynamique démographique

- 51% de femmes
- 49% d'hommes dont environ 70% d'enfants
- 57 018 enfants dont 45 000 enfants non accompagnés [18].

Le camp de Nguennyiel soulève une problématique de vulnérabilité importante quant au nombre de femmes et d'enfants accueillis. **En effet, sur toute la région de Gambela, 9 personnes sur 10 sont des femmes et des enfants[19].**

Plan International, collaborateur humanitaire principal au sein du camp dans ce domaine, place la question de l'enfance et de l'éducation au premier plan à travers le Comité de Protection de l'enfance ayant pour but de les soutenir et les accompagner[20].

# LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

## LA LÉGISLATION

En **novembre 2011**, le gouvernement a adopté, par le biais de la Charities and Societies Agency[21] (ChSa), appuyée par l'ARRA, une réglementation visant à limiter les coûts administratifs de toutes les organisations de la société civile, y compris les ONG internationales, à 30% de leur budget. Une restriction qui pose un problème opérationnel majeur pour les ONG qui opèrent au sein des camps de réfugié-e-s. Les dépassements de budget sont sanctionnés d'un avertissement. Si cela se reproduit un avertissement final de la part de l'ARRA intervient pouvant provoquer l'exclusion des organisations humanitaires[22].

Cette réglementation des 70/30 permet à l'Etat de contrôler le personnel en limitant le budget administratif des acteurs humanitaires. Ce budget devant comprendre les frais de logistique, les salaires des employés, les frais de location des bureaux et du matériel ainsi que les transports et les formations du personnel[23].

En outre, **le Parlement Ethiope a adopté une loi le 17 Janvier 2019, dans la suite du Pacte Mondial sur les Réfugiés du 17 Décembre 2018 approuvé par l'Assemblée Générale des Nations Unies.** Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugié-e-s déclare que « *[e]n accordant aux réfugiés la possibilité de mieux s'intégrer dans la société, l'Éthiopie respecte non seulement ses obligations en matière de droit international des réfugiés, mais elle se pose également en modèle pour les autres pays qui accueillent des réfugiés à travers le monde* »[24].

Les camps se transformant peu à peu en villes, ils doivent s'autonomiser et contribuer à l'économie locale, prévoyant notamment l'accès à :

- **Permis de travail**
- **Accès à l'école primaire public**
- **Délivrance d'un permis de conduire**
- **L'enregistrement à l'état civil**
- **Accès aux services bancaires**

Ces normes représentent une avancée considérable dans l'accès des droits aux réfugié-e-s. La loi en vigueur a été co-rédigé par le HCR sous la direction de l'ARRA. Cette nouvelle loi remplace la proclamation de 2004 sur les réfugié-es adoptés dans l'esprit d'applicabilité de la Convention de Genève de 1951 et de la Convention de l'Organisation de l'Union Africaine (OUA) régissant les aspects propres aux problèmes des réfugié-e-s en Afrique de 1969.

“  
*Si cela se reproduit, un avertissement final de la part de l'ARRA intervient pouvant provoquer l'exclusion des organisations humanitaires.*  
”



## INTERVENTION DE L'ÉTAT DANS LA GESTION DES CAMPS

La loi du 17 janvier 2019 intervient dans un contexte politique où l'Éthiopie cherche à contrôler son image sur le plan international, par le biais de politiques économiques et de développement[25].

Le pays se détache de l'étiquette d'un pays connu pour sa pauvreté et sa famine. En conséquence, le Gouvernement Éthiopien lutte contre l'ingérence humanitaire et pour la promotion d'un État souverain. C'est notamment ce qui pose problème en période d'aide d'urgence entre les acteurs internationaux et les autorités éthiopiennes qui disposent de pouvoirs importants sur l'intervention des ONG :

- **Interdiction de communiquer publiquement sur les conditions de crises pour ne pas freiner les investissements**
- **Interdiction d'utiliser certains termes tels que choléra, famine, conflits...**

À tout moment, l'État peut trouver une faille dans la conformité d'une ONG à la réglementation éthiopienne et l'exclure d'un camp. En 2015, le Gouvernement a expulsé MSF de la région de Gambela sur les motifs que l'ONG attribuait des soins aux combattants soudanais Anuak et acheminait des médicaments sans autorisation préalable.

L'intervention de l'État dans la gestion des camps se fait par le biais de l'ARRA qui possède un panel de prérogatives destinées à gérer toute intervention.

En effet, les visites et l'accès aux camps sont régulés par l'ARRA et le HCR. Cette régulation est accrue en période « sensible » pour maîtriser toute image qui pourrait être nocive sur la diplomatie du pays. Seules les agences onusiennes bénéficient d'un soutien avéré de la part de l'ARRA et peuvent travailler sans subir toutes les entraves que les ONG doivent surmonter.

## L'ÉTAT ET LES ONG

L'intervention des ONG dépend principalement du recrutement de ses acteurs de terrain et de l'exécution de programmes nécessaires à la gestion des camps de réfugié-e-s. C'est sur ces deux aspects que l'État intervient et rend difficile l'intervention des acteurs internationaux[26].

### Les obstacles administratifs

Répondant à une gestion humanitaire encadrée et contrôlée, le personnel expatrié est soumis à de nombreuses procédures administratives avant d'autoriser son intervention et sa présence sur le territoire. En effet, le but est de s'assurer que le personnel expatrié ne soit pas majoritaire au dépens des éthiopiens. Cette autorisation nécessite la présentation de plusieurs documents :

- **Visa business**
- **Permis de travail**
- **Diplôme d'un Master**
- **Contrat de travail authentifié par les autorités éthiopiennes**

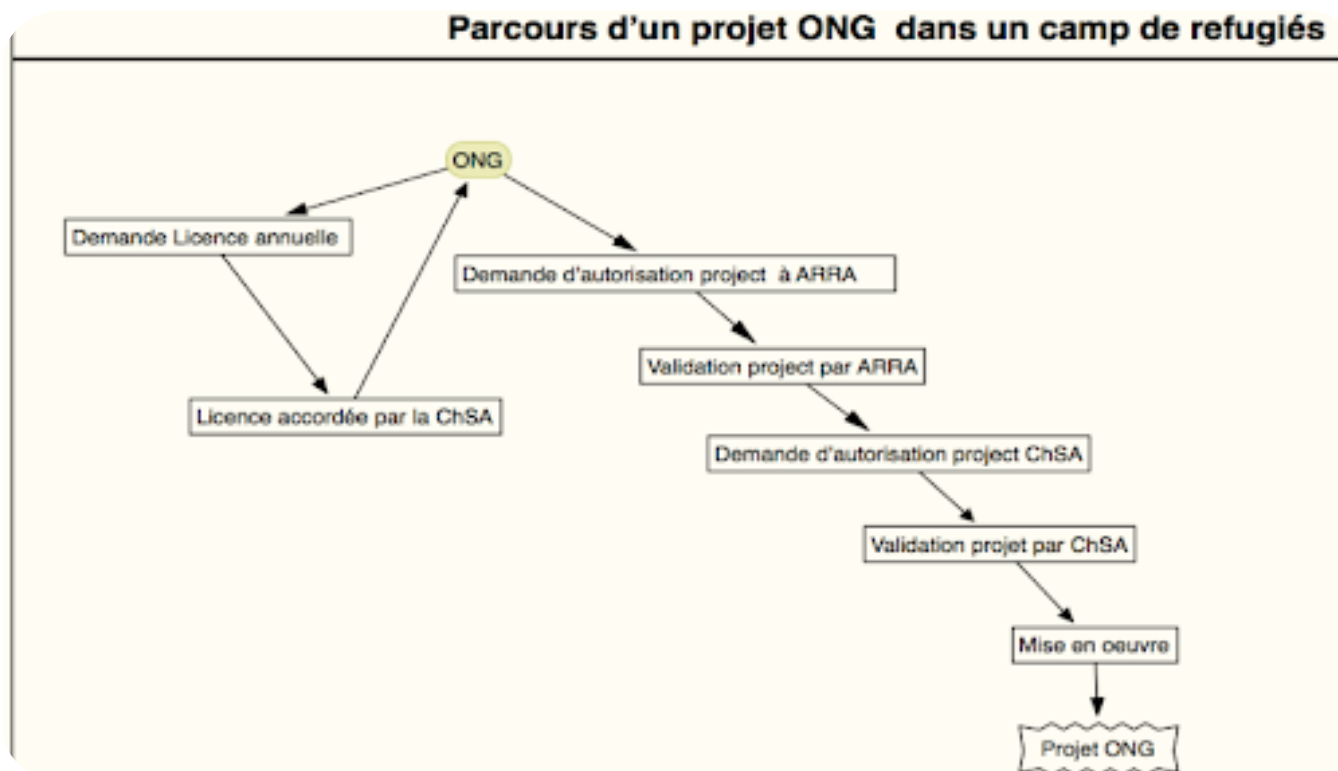
Ces conditions administratifs contraignantes poussent les ONG à travailler dans l'illégalité[27].

### Les obstacles opérationnels et financiers

Les ONG rencontrent des difficultés face à l'encadrement de l'intervention humanitaire au sein des camps de réfugié-e-s. En effet, la réglementation relative au budget 70/30 contraint les ONG à des obstacles financiers importants dans la gestion de projets. Limiter le budget d'une organisation à 30% de coûts administratifs freine considérablement la formation et le recrutement d'acteurs humanitaires. De plus, plusieurs ONG se retrouvent obligée de licencier une partie de leurs employés à chaque fin de projet afin de limiter les coûts administratifs.

**La Charities and Societies Agency (ChSA)** s'assure du respect de la règle du 70/30 lors de la soumission annuelle, par chaque ONG et organisation de la société civile, de leur rapport d'activité et rapport d'audit.

Le parcours d'un projet d'une ONG est long et fastidieux. Les organisations humanitaires doivent soumettre leurs projets pour autorisation, une procédure qui peut durer jusqu'à 4 mois. L'ARRA opère une supervision autant qu'une gestion pratique des camps de réfugié-e-s et se prononce sur les ONG autorisées à œuvrer auprès des bénéficiaires.





Dans les camps, certaines agences onusiennes ont un rôle de médiateur entre l'ARRA et les ONG partenaires afin de faciliter l'accès de ces dernières. « *On constate cependant qu'il existe une certaine frustration chez les ONG qui se scandalisent du laisser-aller de la plupart des agences onusiennes et déplorent une absence totale de coordination* »[28]

Depuis plusieurs années, les ONG inversent leur processus habituel de conception de projet. En effet, il est d'usage de prendre contact d'abord avec les autorités régionales pour la conception de projets, avant de rencontrer les bailleurs de fonds à qui les ONG demandent les financements. Cependant, « *les ONG ne souhaitent plus courir le risque de voir leurs projets refusés par les bailleurs après la longue approbation des autorités éthiopiennes, car, dans ce cas, ces dernières leur en tiendront rigueur et les sanctionneront parfois en leur rendant l'accès au terrain plus difficile* »[29]

« **TOUTES CES QUESTIONS ADMINISTRATIVES, AVEC LESQUELLES LES ONG DOIVENT COMPOSER EN PERMANENCE PEUVENT RAPIDEMENT DEVENIR SYMPTOMATIQUES D'UN DÉSACCORD DU GOUVERNEMENT SUR LEUR ACTION. LE GOUVERNEMENT PEUT TOUJOURS TROUVER UNE « FAILLE » DANS LA CONFORMITÉ D'UNE ONG À LA RÉGLEMENTATION S'IL SOUHAITE LA VOIR PARTIR, COMME CELA A ÉTÉ LE CAS AVEC MÉDECINS SANS FRONTIÈRES** »[30].

De manière générale, on peut donc affirmer que la plupart des ONG doivent composer avec l'Etat, bien qu'elles aient souvent la sensation de se faire ralentir par l'ARRA. Elles tentent de mener à bien leurs objectifs tout en restant dans les règles, ce qui nécessite adaptabilité, souplesse et patience, même si elles essaient parfois de contourner la pression gouvernementale. Cela implique des conditions d'intervention défavorables pour les populations réfugiées qui sont les premiers à payer le prix de la diplomatie et du contrôle territorial.

Cependant, **la loi du 17 janvier 2019** vise à améliorer la gestion des camps de réfugié-e-s en Éthiopie en prévoyant leur intégration au sein de la société éthiopienne. Cette approche vise à assouplir les domaines d'intervention et à répondre de manière plus équitable et efficace aux besoins des populations réfugiées.

# LA GESTION DU CAMP

## LES GESTIONNAIRES DU CAMP



### À échelle internationale:

- **Le HCR**

Le HCR a pour mission d'enregistrer et d'organiser la logistique d'accueil des réfugié-e-s[31] et assure un suivi et une évaluation des services assurés par les ONG. Ces données sont vérifiées par l'ARRA en tant que branche partielle des services de renseignements Ethiope. En effet, l'Ethiopie met un point d'honneur à la surveillance de toute tentative d'ingérence humanitaire[32].



### À échelle nationale :

- **L'ARRA:**

Afin d'organiser et répondre au mieux à la crise, l'État Ethiope a délégué des prérogatives de supervision dans la gestion pratique de la population, à l'ARRA, l'organisme gouvernemental éthiope chargé des réfugié-e-s et des apatrides[33].

Cet organisme est le principal gestionnaire du camp en étroite collaboration avec le Haut Commissariat des Réfugiés des Nations Unies (HCR) qui est l'un des subventionneur primordial de l'ARRA[34], et l'appui de l'Organisation International pour les Migrations (OIM).

Près de **83 000 personnes** sont accueillis au sein du camp de Nguennyiel. Afin d'assurer la gestion de ce camp, l'Ethiopie se repose donc essentiellement sur l'ARRA dont les fonctions sont diverses :

- **Supervision de la gestion pratique de la population**
- **Gestion des ONG autorisées**
- **Supervision des agences d'exécution humanitaires sur les programmes assurés**
- **Coordination des programmes d'exécution**

**L'ARRA dirige l'organisation du camp en collaboration directe avec son principal partenaire dans la coordination de l'urgence et de la gestion des camps, le HCR.** Cette collaboration permet de financer les projets de santé, d'éducation, de nutrition ou encore de WASH (Water, Sanitation and Hygiene)[35].

### Gestion des ONG autorisées

La mise en place de ses services au sein du camp nécessite l'intervention d'acteur de terrain grâce aux ONG, associations et acteurs locaux. **Mais l'intervention de ces acteurs doit être autorisée par l'ARRA qui délivre des autorisations de visite et de travail sur le camp. L'organisme gouvernemental a également le pouvoir de retrait des projets aux ONG partenaires, un réel pouvoir discrétionnaire mettant parfois en péril le bien être du camp.**[36] Chaque ONG qui intervient sur le camp de Nguennyiel doit soumettre ses projets à autorisation devant l'ARRA.[37]



Photo :Anouk Delafortrie,FLICKR

### Supervision des agences d'exécution humanitaires sur les programmes assurés

L'ARRA organise des réunions mensuelles avec tous les acteurs à travers des comités de réfugié-e-s pour l'expression, le Refugee Central Comitee. Ces réunions permettent une communication entre les représentants locaux, le HCR et l'organisme gouvernemental Ethiopien, pour la gestion pratique de la population du camp. Le Refugee Central Comitee est composé d'un président et d'un président adjoint, d'un secrétaire, d'un trésorier et de 7 à 10 membres nommés par l'ARRA. Encore une fois, ici, l'ARRA possède un pouvoir important sur la gestion du camp, puisqu'il a le droit à tout moment de dissoudre ce comité sans avoir l'obligation d'en énoncer les raisons.[38]

**La gestion principale du camp dépend de l'ARRA et du HCR et l'exécution des programmes revient aux acteurs locaux et internationaux.** L'ARRA encourage grandement l'implication des acteurs locaux aux dépens des ONG, rendant de plus en plus difficile leur accès sur le terrain. Les intervenants principaux sont des partenaires du HCR.[39]

L'intervention des acteurs humanitaires est conditionnée par un système réglementé par l'ARRA et le HCR, bien que l'organisme gouvernemental Ethiopien conserve la souveraineté nationale en matière de décision finale. Les différentes ONG présentes sur le camp de Nguennyiel ont chacune un programme bien défini.[40]

## SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP



### SANTÉ

« En 2017, MSF a renforcé son soutien à l'hôpital de Gambela,[41] la seule structure de la région à offrir des soins médicaux spécialisés à une population de 800 000 habitants, dont la moitié sont des réfugié-e-s du Soudan du Sud. Les équipes ont travaillé aux urgences, au bloc opératoire, à l'unité de chirurgie et à la maternité. Pendant l'année, MSF a reçu 29 310 patients aux urgences, pratiqué 1 448 interventions chirurgicales et assisté plus de 1 230 accouchements ».[42]

La mise en place de dispositifs de préventions et d'actions est nécessaire en terme de :

- **Vaccination**
- **Communication anti - malaria / paludisme**
- **Reproduction - HIV**
- **Support des médicaments et matériel médical**



### NUTRITION

Les enfants de moins de cinq ans sont dépistés pour détecter la sous-nutrition. Ceux qui en souffrent sans être atteints d'autres maladies, telles que la malaria ou la diarrhée, sont pris en charge par le programme thérapeutique ambulatoire. Autrement dit, ils suivent un traitement à domicile : une fois les tests terminés, l'équipe médicale dispense des conseils nutritionnels et des recommandations sur les pratiques de soins à l'accompagnant. Puis la famille repart, munie d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi pour une semaine. Se présentant sous forme d'une pâte épaisse, ces aliments contiennent tous les apports nutritionnels dont les patients ont besoin pour se rétablir. [43]

Après une étude de terrain, face aux différentes problématiques liées à la nutrition, ACF a ciblé trois points d'action principaux :

- **Apports nutritionnels**
- **Provisions compléments alimentaires**
- **Promotion de l'allaitement**



## WASH – WATER, SANITATION, HYGIÈNE

Depuis août 2018, le camp de réfugié-e-s de Nguennyiel est connecté à un système d'approvisionnement en eau permanent, éliminant ainsi le besoin de transporter de l'eau par camion.[44]

L'UNHCR a ciblé trois principaux champs d'action pour permettre l'accès à l'eau et à l'hygiène sur le camp :

- **Forage puit d'eau**
- **Promotion sanitaire et hygiène**
- **Installation de latrines**



**30%** des foyers de réfugié-e-s possèdent une latrine, les autres utilisent des latrines familiales partagées.[45]

**En mai 2020, seulement 7,4 litre d'eau potable par personne et par jour était disponible,[46] ce qui est bien en dessous des 15 litres préconisés en cas d'urgence, par les standards internationaux.**



## SERVICES COMMUNAUTAIRES

L'Ethiopian Red Cross Society ainsi que l'Organisation Internationale pour la Migration collaborent sur la gestion des services communautaires sur trois points fondamentaux[47] :

- **Gestion et sécurité des camps**
- **Support des personnes invalides et vulnérables**
- **Protection de l'enfance**



## ABRIS

En 2018, le Danish Refugee Council, grâce au financement de L'Office humanitaire de la Communauté européenne (ECHO) et l'OIM ont répondu aux besoins croissants des réfugié-e-s en offrant des abris d'urgence pour plus de 15 000 personnes et des abris de transition pour 7 780 personnes.[48] Les abris de transition représentent une amélioration par rapport aux abris d'urgence plus basiques actuellement occupés par les réfugié-e-s du camp principalement faits de bâches en plastique sous lesquelles la chaleur est insoutenable pendant la saison sèche.[49]

**73% des ménages ont reçu un soutien aux abris de transition. [50]**

La fourniture d'unités d'abris de transition aux ménages de Nguennyiel se poursuit et environ 73% des ménages ont reçu un soutien aux abris de transition de l'UNHCR et de ses partenaires. L'entretien des routes pour faciliter la prestation de services aux réfugiés a été effectué avec environ 4 km de routes entretenues.





## ÉDUCATION

L'Éducation est prise en charge majoritairement par Plan International et Norwegian Refugee Council. Des écoles primaires et de la petite enfance permanentes sont ouvertes ainsi que des centres d'accueil et des centres de jeunesse. Le programme d'apprentissage accéléré est ouvert et opérationnel.[51]

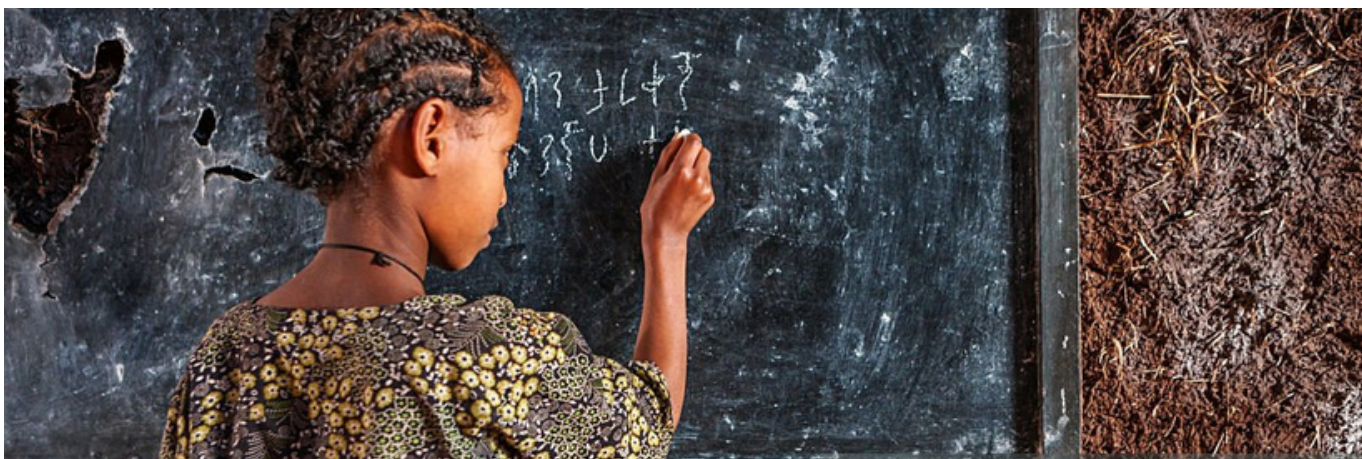


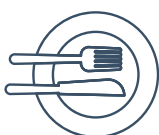
PHOTO: [HADYNYAH/ FLICKR](#)



## ENVIRONNEMENT

Action contre la faim utilise l'agriculture comme un outil pour lutter contre la faim mais aussi apprendre aux populations qui en ont besoin comment cultiver ainsi que les pratiques telles que l'agroécologie ou l'agroforesterie pour qu'elles puissent cultiver tout en respectant la terre. À travers cette sensibilisation, ACF tente de concilier l'aspect nutritionnel ainsi que la protection de l'environnement avec deux lignes directrices [52] :

- Réduire l'impact environnemental négatif dans le camp
- Mise en place de forêt (Protection environnementale/Moyen de subsistance)



## SERVICES COMMUNAUTAIRES

**Fourniture de vivres par personne et 1 fois par mois [53]:**

13,5 KG  
**CÉRÉALES**

0,9 KG  
**HUILE VÉGÉTALE**

1,5 KG  
**MAIS/SOJA**

0,15 KG  
**SEL**

1,5 KG  
**LÉGUMINEUSE**

0,5 KG  
**CSB ++ [54]**



# ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Les principaux besoins au sein du camp de Nguennyiel sont fondamentaux, si ce n'est vitaux. Pour autant, au vu de l'ampleur de la crise migratoire, de l'afflux et de la superficie du camp, les difficultés relationnelles et opérationnelles ne font que s'accroître.[55]

## SANTÉ ET NUTRITION

L'hôpital de Gambella, qui est la seule structure de la région à offrir des soins spécialisés à quelques 800 000 personnes, est totalement débordée par la prise en charge des patients. L'ONG MSF travaille au service des urgences, au bloc opératoire et dans l'unité de chirurgie et a assisté 2 820 naissances en 2018.[56]

La priorité étant la néonatalogie et les services de maternité, afin de réduire les taux élevés de mortalité maternelle et infantile.[57] Mais le transport vers l'hôpital de Gambella n'est pas toujours chose aisée et rend compliqué la prise en charge de certains patients au sein du camp de Nguennyiel.

À leur arrivée, les réfugié-e-s sont soumis à une évaluation de santé par MSF ou les autorités de santé, avant d'être transférés vers l'un des centres de santé. Le camp de Nguennyiel doit gérer plusieurs problématiques liées à la santé telles que :

- **La malnutrition des enfants de moins de 5 ans**
- **La déshydratation**
- **Le paludisme**
- **Les infections respiratoires**
- **La diarrhée**
- **La malaria.[58]**

### • **La malnutrition**

La nutrition des réfugié-e-s est une problématique importante au sein des camps de la région de Gambella. La surpopulation du camp de Nguennyiel entraîne une malnutrition, une pathologie qui touche beaucoup de réfugié-e-s au sein du camp.[59] Les rations alimentaires sont devenues de plus en plus difficiles à distribuer avec une population qui ne cesse d'augmenter, le nombre de réfugié-e-s étant passé de **24 000 personnes en 2017 à 82 744 personnes en mai 2020**.[60]

Action contre la faim s'efforce d'accroître l'assistance aux réfugié-e-s dans le camp en menant des activités de prévention, de détection et de traitement de la sous-nutrition et de la malnutrition, ainsi qu'un soutien nutritionnel et psycho-social aux femmes enceintes et allaitantes.[61]

### • **Le paludisme**

L'Ethiopie est fréquemment touchée par le paludisme, danger majeur pouvant être mortel. Rien qu'en 2016, 216 millions de personnes ont été affectées par le paludisme et, la même année, 445 000 ont succombé de cette maladie.[62] Face à ce contexte, les réfugié-e-s sud-soudanais déjà vulnérables, sont les premiers touchés. Dans sa lutte contre le paludisme endémique dans le camp de Nguennyiel, MSF mène une étude entomologique afin de trouver comment mieux protéger la population des moustiques porteurs de la maladie. Il peut s'agir de distribuer des moustiquaires imprégnées d'anti-moustique.[63] Loin d'être à 100 % efficace, cette méthode tend à être améliorée pour répondre aux besoins fondamentaux des réfugié-e-s présents dans le camp.

Responsable de cette enquête, Jeanine Loonen, entomologiste MSF explique que « [l']évaluation entomologique se déroule dans les camps de réfugié-e-s de Kule, Tierkidi et Nguennyiel, afin d'identifier les différents types de moustiques qui vivent autour de cette zone - en particulier les moustiques paludéens - et de voir s'ils sont encore sensibles aux insecticides que MSF utilise. Les résultats de l'étude permettront d'ajuster les protocoles de lutte anti-vectorielle et d'identifier le bon type d'insecticide à utiliser, car différents types de moustiques réagissent à différents insecticides ». [64]

## SITUATION DES PERSONNES VULNÉRABLES

Un suivi psychologique est organisé par les différentes organisations internationales tentant de venir en aide aux personnes traumatisées par l'asile, le voyage et les violences subies.[65]

Pour répondre aux différents besoins des mères et des enfants réfugié-e-s, particulièrement fragiles, dans le camp de Nguennyiel le personnel d'Action contre la faim a créé 5 espaces pour bébés conçus pour accueillir les enfants de moins de 2 ans et leurs parents ainsi que des travailleurs psychosociaux, une psychologue et 12 réfugié-e-s qui travaillent en tant qu'assistants[66] afin de « promouvoir les bonnes pratiques de soin pour les parents, d'apporter un soutien pendant la grossesse et de promouvoir l'émancipation des femmes afin d'améliorer leur santé physique et mentale. Une mère en détresse psychologique va ressentir de l'anxiété, un sentiment d'insécurité, une perte d'appétit ou de volonté de se nourrir et peut parfois se retrouver dans l'incapacité de s'occuper de sa famille. Pour la plupart elles ne peuvent se confier sur ce qui leur est arrivé, le viol par exemple reste extrêmement tabou ». [67]

## ACCÈS AU TRAVAIL ET DROIT DE CIRCULATION

« Seuls les étrangers Érythréens enregistrés et pris en charge comme réfugiés ont le droit de vivre hors des camps de la région de Gambella, et bien qu'ils n'aient pas le droit de travailler dans le secteur formel, ils s'insèrent tout de même dans le secteur informel de l'économie éthiopienne, soutenus entre autres par des formations dispensées par des ONG internationales ». [68]

Les réfugié-e-s Sud-Soudanais du camp de Nguennyiel n'ont aucun accès au travail ni au droit de circulation. Contraints de demeurer à l'intérieur des limites du camp, ils se voient néanmoins contraints de recourir au travail informel, notamment en tant qu'assistant pour les ONG présentes.[69]

## SÉCURITÉ ET DROITS DE L'HOMME

Des tensions intercommunautaires dans la région de Gambella peuvent souvent être assimilés à des violations des droits de l'homme.[70]

Des heurts meurtriers éclatent fréquemment dans la région, face à ces mouvements de contestations le HCR ne prévoit aucune coordination efficace et ne partage pas d'informations, ce qui contraint souvent les ONG à cesser leurs activités pendant plusieurs semaines. Le personnel local des ONG a été lourdement impacté par ces mouvements. En effet, les employés locaux Nuer n'avaient plus le droit de se déplacer hors de la région de Gambella, zone Anuak pour des raisons sécuritaires.[71]

L'accès aux camps est entravé par la situation sécuritaire sur place, ainsi que par la difficulté d'établir des contacts de qualité avec l'organisme gouvernemental, l'ARRA. Les ravitaillements ainsi que les conditions d'interventions sont considérablement touchés mettant en péril la sécurité du camp et de sa population.[72]

# SOURCES ET RÉFÉRENCES

[1] BFrench.xinhuanet.com, « L'ONU affirme que les Soudanais du Sud constituent le plus grand nombre de réfugiés en Éthiopie », XinhuaNews, 26/01/20, [http://french.xinhuanet.com/2020-01/26/c\\_138733877.htm](http://french.xinhuanet.com/2020-01/26/c_138733877.htm) consulté le 26 janvier 2020

[2] Radio France Internationale, « L'Éthiopie, pays d'accueil pour les réfugiés africains », RFI, 03/08/2015, <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20150802-ethiopie-pays-accueil-refugies-africains-soudan-sud-camps-avantages> consulté le 25 janvier 2020

[3] L. RIBADEAU DUMAS « L'Éthiopie victime des violences ethniques à sa frontière avec le Soudan du Sud », France Info Afrique, 12/10/2016, [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/soudan-du-sud/l-ethiopie-victime-des-violences-ethniques-a-sa-frontiere-avec-le-soudan-du-sud\\_3063045.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/soudan-du-sud/l-ethiopie-victime-des-violences-ethniques-a-sa-frontiere-avec-le-soudan-du-sud_3063045.html) consulté le 25 janvier 2020

[4] La hiérarchie institutionnelle et administrative éthiopienne peut être schématisée ainsi : Etat fédéral > Etat région (killil) > zone > wereda > qebelé > sous-qebelé ou gott.

[5] A. CORBET, D. AMBROSETTI, G. BAYLE, M. LABAZE, « Agents de l'État et acteurs humanitaires : enjeux d'une interdépendance négociée. Étude de cas à Gambella », Fonds Croix-rouge française, Février 2017, <http://www.fondcrf.org/wp-content/uploads/2017/03/Agents-de-l'Etat-et-acteurs-humanitaires-enjeux-d'une-interdependance-negociee-Etude-de-cas-a-Gambella.pdf>, consulté le 27 janvier 2020

[6] UNHCR, « La reprise du conflit au Soudan du Sud a déplacé des milliers de personnes quotidiennement en octobre », Novembre 2016, <https://www.unhcr.org/fr/news/briefing/2016/11/582186cfa/reprise-conflit-soudan-sud-deplace-milliers-personnes-quotidiennement-octobre.html>

[7] IOM, « Plus de 4 800 réfugiés sud-soudanais ont rejoint le nouveau camp à Gambella, Éthiopie », Février 2017, <https://www.iom.int/fr/news/plus-de-4-800-refugies-sud-soudanais-ont-rejoint-le-nouveau-camp-gambella-ethiopie>

[8] V. Rebière, « Un nouvel État voit le jour le samedi 9 juillet 2011 : le Sud-Soudan » Opinion Internationale », 09/07/2011, [https://www.opinion-internationale.com/2011/07/09/un-nouvel-etat-voit-le-jour-le-samedi-9-juillet-2011-le-sud-soudan\\_2684.html](https://www.opinion-internationale.com/2011/07/09/un-nouvel-etat-voit-le-jour-le-samedi-9-juillet-2011-le-sud-soudan_2684.html) consulté le 15 janvier 2020

[9] P. GOURDIN, « Afrique. Sud-Soudan : une géopolitique du malheur », 20/01/2019, <https://www.diploweb.com/Afrique-Sud-Soudan-une-geopolitique-du-malheur.html>, consulté le 20 janvier 2020

[10] UNHCR, « South Sudan regional refugee response plan - January 2019 - December 2020 », Mai 2019, <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/67312>

[11] Médecins sans frontières (MSF), « Knowledge, Attitudes and Practice (KAP) survey of Long-Lasting Insecticide-treated bedNets (LLITNs) in the refugee camps of Kule, Tierkidi and Nguenyiel, in Gambella, Ethiopia, MSF-OCA catchment area », 11/06/2018, Proposition d'enquête Kate Doyle MPH, p.5, <https://fieldresearch.msf.org/handle/10144/619203>

[12] UNHCR, Operational Data Portal Refugee Situations - Total refugees from South Sudan- 31 août 2021, <https://data2.unhcr.org/en/situations/southsudan/location/1840>, consulté le 9/10/202168.

[13] *Ibid*

[14] UNHCR, Camp Profil, January 2020, <https://data2.unhcr.org/fr/documents/download/73873>

[15] *Ibid*.

[16] UNHCR, Camp Profile, Mai 2020, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/77009.pdf>

[17] *Ibid*.

[18] AFP, « Éthiopie : 45 000 enfants non accompagnés à Nguenyiel », 04/07/2019, <https://www.capital.fr/economie-politique/ethiopie-45-000-enfants-non-accompagnes-a-nguenyiel-1235594>, consulté le 3 février 2020

[19] Plan International, « Community based child protection as a strategy for protecting south sudanese refugee children a case study from Gambella, Ethiopia », February 2017, p.4, [https://resourcecentre.savethechildren.net/node/14041/pdf/community\\_based\\_child\\_protection\\_for\\_south\\_sudanese\\_refugees\\_in\\_ethiopia.pdf](https://resourcecentre.savethechildren.net/node/14041/pdf/community_based_child_protection_for_south_sudanese_refugees_in_ethiopia.pdf)

[20] *Ibid*. p.6

[21] "Charités éthiopiennes" ou "Sociétés éthiopiennes" désigne les organismes de bienfaisance ou les sociétés qui sont formées en vertu des lois de l'Éthiopie, dont tous les membres sont éthiopiens, générant du revenu pour l'Éthiopie et entièrement contrôlé par des Éthiopiens. Proclamation des organismes de bienfaisance et des sociétés éthiopiennes.

[22] A. CORBET, D. AMBROSETTI, G. BAYLE, M. LABAZE, « Agents de l'État et acteurs humanitaires ....», p.14, op. cit.

[23] *Ibid*.

[24] ONU, « Le HCR se félicite d'une nouvelle loi accordant davantage de droits aux réfugiés en Éthiopie », 18/01/2019, <https://news.un.org/fr/story/2019/01/1034302> cinement », Hérodote, La découverte, 2016, n°160-161, p.268.

[25] A. CORBET, D. AMBROSETTI, G. BAYLE, M. LABAZE, « Agents de l'État et acteurs humanitaires ....», op. cit.

[26] *Ibid*.

[27] *Ibid*.

[28] *Ibid*. p.11

[29] *Ibid*. p.14

[30] *Ibid*. p.17

[31] A. CORBET, D. AMBROSETTI, G. BAYLE, M. LABAZE, « Agents de l'État et acteurs humanitaires : enjeux d'une interdépendance négociée. Étude de cas à Gambella », op. cit.

[32] ONU, « Le HCR s'efforce d'aider les réfugiés sud-soudanais en Éthiopie avant la saison des pluies », Avril 2014, <https://news.un.org/fr/story/2014/04/287172-le-hcr-sefforce-daider-les-refugies-sud-soudanais-en-ethiopie-avant-la-saison>

[33] A. CORBET, D. AMBROSETTI, G. BAYLE, M. LABAZE, « Agents de l'État et acteurs humanitaires : enjeux d'une interdépendance négociée. Étude de cas à Gambella », op. cit.

[34] *Ibid*.

- [35] MSF, « Knowledge, Attitudes and Practice (KAP) », p.5, op. cit.
- [36] « Ces procédés constituent des entraves permanentes au travail des ONG, qui passent beaucoup de temps à essayer de comprendre le fonctionnement variable des autorités et à essayer de les surmonter, et qui ne peuvent donc jamais « s'installer » en Ethiopie de manière sécurisée et stable. Ceci les précarise, et contribue donc à les rendre malléable, dépendante d'un pouvoir gouvernemental fort », A. CORBET, D. AMBROSETTI, G. BAYLE, M. LABAZE, « Agents de l'Etat et acteurs humanitaires ... », p. 17, op. cit.
- [37] *Ibid.* p.20
- [38] *Ibid.* p.20
- [39] *Ibid.* p.20
- [40] UNHCR, Camp Profil, Mai 2020, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/77009.pdf>
- [41] UNHCR, Camp Profil, Mai 2020, op.cit
- [42] UNHCR, Camp Profil, January 2020, <https://data2.unhcr.org/fr/documents/download/73873>
- [43] MSF, Rapport international d'activités 2017, <https://www.msf.org/fr/rapport-d%E2%80%99activit%C3%A9s-international-2017/%C3%A9thiopie>
- [44] ACF, « En Immersion, Des sessions d'accueil pour les réfugiés sud-soudanais », 12/02/2018, <https://www.actioncontrelafaim.org/en-immersion/des-sessions-daccueil-pour-les-refugies-sud-soudanais/>, consulté le 5 février 2020
- [45] UNHCR, Wash Fact Sheet, September 2018, <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/66629.pdf>
- [46] *Ibid.*
- [47] UNHCR, Camp Profile, Mai 2020, op.cit.
- [48] UNHCR, Camp Profile, January 2020, <https://data2.unhcr.org/fr/documents/download/73873>
- [49] Danish refugee council, « Stories from the field, Arriving at nguennyiel refugee camp », 24/06/2018, <https://drc.ngo/what-we-do/stories-from-the-field/arriving-at-nguennyiel-refugee-camp>, consulté le 1 février 2020
- [50] OIM, « L'OIM construira des abris de transition pour les réfugiés sud-soudanais à Gambella, en Ethiopie », <https://www.iom.int/fr/news/loim-construira-des-abris-de-transition-pour-les-refugies-sud-soudanais-gambella-en-ethiopie>
- [51] UNHCR, Camp Profile, Mai 2020, op.cit.
- [52] UNHCR Camp profile, Gambella, January 2020, <https://data2.unhcr.org/fr/documents/download/73873>
- [53] ACF, « Nourrir ça veut dire cultiver », 07/01/2019, <https://www.actioncontrelafaim.org/a-la-une/nourrir-ca-veut-dire-cultiver/>, consulté le 3 février 2020  
L'agroécologie ou agro-écologie est un ensemble de théories, réalités scientifiques, et pratiques agricoles nourries ou inspirées par les connaissances de l'écologie, de la science et du monde agricole.  
L'agroforesterie est un mode d'exploitation des terres agricoles associant des arbres et des cultures ou de l'élevage. L'association arbres et agricultures présente des avantages considérables notamment dans le domaine de la protection des sols.
- [54] UNHCR Camp profile, Gambella, January 2020, <https://data2.unhcr.org/fr/documents/download/73873>
- [55] Aliments spécialement formulés pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants vivant dans des pays à revenu faible ou intermédiaire.
- [56] A. CORBET, D. AMBROSETTI, G. BAYLE, M. LABAZE, « Agents de l'Etat et acteurs humanitaires ...», p.3, op. cit.
- [57] MSF, Rapport international d'activités 2017, <https://www.msf.org/fr/rapport-d%E2%80%99activit%C3%A9s-international-2017/%C3%A9thiopie>
- [58] *Ibid.*
- [59] CanSFE, « In an orderly Ethiopian camp, South Sudanese refugees face malnutrition, trauma », 25/03/19, <https://www.canwach.ca/fr/articles/orderly-ethiopian-camp-south-sudanese-refugees-face-malnutrition-trauma>, consulté le 3 février 2020
- [60] CanSFE, In an orderly Ethiopian camp, op. cit.
- [61] UNHCR Camp profile, mai 2020, op.cit.
- [62] ACF, « Violences intercommunautaires à la frontière entre les régions d'Oromia et de Somali », 2019, <https://www.actioncontrelafaim.org/missions/ethiopie/>, consulté le 2 février 2020
- [63] MSF, « Ethiopie : traquer les moustiques pour combattre le paludisme », 24/09/2018, <https://msf.lu/fr/actualites/temoignages/traquer-les-moustiques-pour-combattre-le-paludisme>, consulté le 2 février 2020
- [64] *Ibid.*
- [65] *Ibid.*
- [66] ACF, « Ethiopie, Recréer un lien mère-enfant », 22/01/2019, <https://www.actioncontrelafaim.org/a-la-une/recreer-du-lien-mere-enfant/>, consulté le 2 février 2020
- [67] *Ibid.*
- [68] *Ibid.*
- [69] A. CORBET, D. AMBROSETTI, G. BAYLE, M. LABAZE, « Agents de l'Etat et acteurs humanitaires...», p.10, op. cit.
- [70] *Ibid.*
- [71] A. CORBET, D. AMBROSETTI, G. BAYLE, M. LABAZE, « Agents de l'Etat et acteurs humanitaires...», p.20, op. cit.
- [72] A. CORBET, D. AMBROSETTI, G. BAYLE, M. LABAZE, « Agents de l'Etat et acteurs humanitaires...», p.6, op. cit